



APERÇU DU FNB
Corton Capital Inc.
Fonds mondial macro Corton Rosenberg – Catégorie FNB
Symbole : ROSY (\$ CA)/ROSY. U (\$ US)
28 août 2026

Ce document contient des renseignements essentiels sur les parts de catégorie FNB du Fonds mondial macro Corton Rosenberg (le « **FNB** »). Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié de ce fonds négocié en bourse. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Corton Capital Inc. (« **Corton** ») au 1-888-334-0033, écrivez à l'adresse ETInfo@cortoncapital.ca, ou visitez le site www.cortoncapital.ca.

Avant d'investir dans un FNB, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

APERÇU

Date de création du FNB :	28 août 2026	Gestionnaire du Fonds :	Corton Capital Inc.
Valeur totale au 28 août 2026 :	Non disponible, car il s'agit d'un nouveau FNB.	Gestionnaire de portefeuille :	Corton Capital Inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	Non disponible, car il s'agit d'un nouveau FNB.	Distributions :	Revenu net et gains en capital nets annuels en décembre, le cas échéant. Toutes les distributions seront versées en espèces.

INFORMATION SUR LES OPÉRATIONS (12 mois se terminant le 28 août 2026)

Symbole boursier :	ROSY (\$ CA)/ROSY. U (\$ US)
Bourse :	Bourse de Toronto (TSX)
Monnaie :	Dollars canadiens
Volume quotidien moyen :	Non disponible, car il s'agit d'un nouveau FNB.
Nombre de jours de négociation :	Non disponible, car il s'agit d'un nouveau FNB.

INFORMATION SUR L'ÉTABLISSEMENT DU PRIX (12 mois se terminant le 28 août 2026)

Cours du marché :	Non disponible, car il s'agit d'un nouveau FNB.
Valeur liquidative :	Non disponible, car il s'agit d'un nouveau FNB.
Écart acheteur-vendeur moyen :	Non disponible, car il s'agit d'un nouveau FNB.

Pour consulter la version la plus récente des rubriques Aperçu, Information sur les opérations et Information sur l'établissement du prix, visitez le site www.cortoncapital.ca.

DANS QUOI LE FNB INVESTIT-IL?

L'objectif de placement principal du FNB est d'offrir une croissance du capital au moyen de rendements totaux positifs sur un cycle de marché, quelle que soit l'orientation générale du marché. Ses objectifs secondaires comprennent la préservation du capital et la production de flux de trésorerie constants. Pour atteindre ces objectifs, le FNB investira à l'échelle mondiale dans des actions, des obligations, des devises et des produits de base au moyen d'une approche de placement macroéconomique mondiale sans contrainte. Le conseiller en valeurs applique un processus de recherche descendante qui analyse des facteurs propres aux pays concernant l'économie, les marchés et la politique conçu pour repérer les actifs mal évalués et les changements importants dans les tendances économiques. Dans le cadre du processus de prise de décision en matière de placement, le conseiller en valeurs utilisera les recherches effectuées par Rosenberg Capital Advisory Inc. (« **RCA** ») aux termes d'une convention de services de recherche (la « **convention de recherche avec RCA** ») afin de sélectionner des placements précis pour le portefeuille. En ce qui a trait à la gestion du portefeuille, le conseiller en valeurs rencontrera régulièrement des représentants de RCA pour discuter d'événements macroéconomiques et d'autres facteurs qui peuvent avoir une incidence sur la recherche effectuée aux termes de la convention de recherche avec RCA ou sur la composition du portefeuille du FNB. Le FNB peut chercher à atteindre ses objectifs de placement au moyen de placements directs ou indirectement au moyen de placements dans des fonds de placement sous-jacents et peut détenir la totalité ou une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds de placement, y compris des FNB canadiens et étrangers.

Tout changement apporté aux objectifs de placement doit être approuvé au préalable par les porteurs de parts (à la majorité des voix exprimées lors d'une assemblée des porteurs de parts).

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du FNB au 28 août 2026. Les placements du FNB sont appelés à changer avec le temps.

Dix principaux placements (au 28 août 2026)

Non disponible, car il s'agit d'un nouveau FNB.

Répartition des placements (au 28 août 2026)

Non disponible, car il s'agit d'un nouveau FNB.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS?

La valeur du FNB peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un FNB est de regarder les variations de son rendement. C'est ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des FNB très volatils varie beaucoup. Ce type de fonds peut perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Les FNB présentant une faible volatilité ont généralement des rendements qui varient moins au fil du temps. Ils ont habituellement des rendements inférieurs et risquent moins de perdre de l'argent.

COTE DE RISQUE

Corton estime que le niveau de volatilité de ce FNB est **faible à moyen**.

Comme il s'agit d'un nouveau FNB, le niveau de risque n'est qu'une estimation de Corton. Habituellement, ce niveau est établi d'après la variation du rendement du FNB d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du FNB et peut changer avec le temps. Un FNB dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
	X			

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et sur les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du FNB, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » du prospectus simplifié du FNB.

Aucune garantie

Les FNB n'offrent aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FNB?

Cette section vous présente le rendement des parts de catégorie FNB du FNB, les rendements étant calculés à partir de la valeur liquidative du FNB. Cette donnée n'est toutefois pas disponible, car le FNB est nouveau.

Rendements annuels

Cette section présente le rendement des parts de catégorie FNB du FNB au cours des dernières années civiles. Cette donnée n'est toutefois pas disponible, car le FNB est nouveau.

Rendement moyen

Cette section indique la valeur et le taux de rendement composé annuel d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts de catégorie FNB du FNB. Cette donnée n'est toutefois pas disponible, car le FNB est nouveau.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Cette section indique le meilleur et le pire rendement des parts de catégorie FNB du FNB sur une période de trois mois. Cette donnée n'est toutefois pas disponible, car le FNB est nouveau.

NÉGOCIATION DES PARTS DE FNB

Les FNB détiennent un ensemble de placements, comme le font les organismes de placement collectif (souvent appelés fonds communs de placement), mais leurs parts se négocient à la bourse, comme des actions. Voici quelques points à retenir lorsque vous négociez des parts de FNB :

Établissement du prix

Les FNB ont deux prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

Cours du marché

Les FNB sont achetés et vendus en bourse, au cours du marché, lequel peut varier tout au long du jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et les variations de valeur des placements du FNB peuvent changer le cours du marché.

Vous pouvez obtenir les cours affichés en tout temps durant le jour de bourse. La cote comprend deux volets : le cours acheteur et le cours vendeur.

Le cours acheteur est le cours le plus élevé qu'un acheteur accepte de payer si vous souhaitez vendre vos parts de FNB. Le cours vendeur est le cours le plus bas auquel un vendeur accepte de vendre des parts de FNB si vous voulez en acheter. La différence entre ces cours est appelée **écart acheteur-vendeur**.

En général, plus cet écart est petit, plus le FNB est liquide. Cela signifie qu'il est plus probable que vous obteniez le prix que vous espérez.

Valeur liquidative

Comme les fonds communs de placement, les FNB ont une valeur liquidative. Elle est calculée après la fin de chaque jour de bourse et correspond à la valeur des placements du FNB à ce moment précis.

La valeur liquidative sert à calculer les renseignements financiers communiqués, comme les rendements présentés dans ce document.

Ordres

Une opération s'effectue principalement de deux manières : au moyen d'ordres au marché et d'ordres à cours limité. Un ordre au cours du marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts au cours du marché. Un ordre à cours limité vous permet de fixer le prix auquel vous acceptez d'acheter ou de vendre des parts.

Moment de l'opération

En général, le cours du marché fluctue davantage vers le début et la fin du jour de bourse. Il est donc préférable de passer un ordre à cours limité ou d'exécuter l'opération à un autre moment pendant le jour de bourse.

À QUI LE FNB EST-IL DESTINÉ?

Le FNB convient aux investisseurs qui souhaitent obtenir une croissance du capital au moyen d'un portefeuille diversifié à l'échelle mondiale composé d'actions, de titres à revenu fixe, de produits de base et de devises. Pour investir dans le FNB, les investisseurs doivent pouvoir tolérer un niveau de risque faible à moyen.

Pour obtenir un taux de rendement raisonnable, les investisseurs doivent être prêts à investir à moyen terme.

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un FNB. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le FNB dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que, si vous détenez votre FNB dans un compte non enregistré, les distributions du FNB s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en espèce ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Cette section présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre les parts de catégorie FNB du FNB. Les frais (y compris les commissions de suivi) peuvent varier d'un FNB à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les FNB et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

Courtages

Il se pourrait que vous ayez à payer une commission chaque fois que vous achetez ou vendez des parts du FNB. Les commissions peuvent varier selon le cabinet de courtage. Certains offrent des FNB sans commission ou exigent un investissement minimal.

Frais du FNB

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du FNB.

Les frais du FNB se composent des frais de gestion, des frais d'exploitation et des frais de transactions. Les frais de gestion annuels des parts de catégorie FNB correspondent à 0,80 % de la valeur de la catégorie. Comme il s'agit d'un nouveau FNB, ses frais d'exploitation et de transactions ne sont pas encore disponibles.

Commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du FNB. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Ce FNB ne donne lieu à aucune commission de suivi.

Autres frais

L'achat, la détention, la vente et l'échange de parts du FNB pourront donner lieu à d'autres frais.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'échange	Dans le cadre d'un échange de parts de catégorie FNB, nous exigeons que vous versiez au FNB des frais de transactions de 0,25 % pour l'échange ou tout autre montant que nous pouvons déterminer à l'occasion, qui représentent approximativement les frais de courtage, les commissions, les frais de transactions, les coûts ou les charges liés à l'impact du marché et les autres coûts ou frais engagés ou qui devraient être engagés par la catégorie concernée pour effectuer des transactions sur les titres dans le marché afin d'obtenir le montant en espèces requis pour l'échange. Les frais de transactions de l'échange peuvent être plus élevés si les frais ou charges engagés ou qui devraient être engagés par la catégorie applicable sont plus élevés que ceux généralement prévus. Dans certains cas, à notre discrétion, nous pouvons renoncer aux frais d'opérations de l'échange ou réduire le montant de ces frais.

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

En vertu de la loi sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription ou acquisition dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou d'une acquisition ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et des autres documents d'information du FNB, communiquez avec Corton ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du FNB.

Corton Capital Inc.

Adresse : 21 Summer Breeze Drive
Carrying Place (Ontario)
K0K 1L0

Numéro de téléphone : 1 888 334-0033 (sans frais)

Adresse courriel : ETFinfo@cortoncapital.ca

Site Web : www.cortoncapital.ca